



LES DIFFERENTS MODES DE FINANCEMENT

Le statut/mode de financement d'inscription est très important, il conditionne le financement de votre formation :

- **Formation Initiale.**

Concerne tous les candidats qui n'ont pas de financement pour engager la formation (étudiant, demandeur d'emploi...). Dans ce cas, le coût de la formation (frais pédagogiques) est financé par le Conseil Régional.

- **Formation par Apprentissage.**

Concerne les candidats âgés de 18 à 29 ans (moins de 30 ans avant la signature du contrat) pour les diplômes ouverts à l'apprentissage par le CFA. *Aucune limite d'âge n'est prévue pour une personne bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé.*

Si vous souhaitez faire la formation en apprentissage, merci de vous inscrire parallèlement au CFA 2S de Niort au 05 49 79 53 33 (contact@cfa2s.fr).

Le CFA 2S est là pour vous aider dans vos démarches de recherche d'employeur, n'hésitez pas à le contacter.

- **Stagiaire de la Formation Professionnelle**

Concerne :

- les candidats en situation d'emploi,
- les demandeurs d'emploi ouvrant des droits à la formation,
- les candidats ayant signé un contrat de professionnalisation,
- les personnes en autofinancement.

Le parcours de formation est financé par l'employeur (plan de développement des compétences), par un OPCO, par France Travail ou par le CPF.